



Numéro de l'acte	2024-80-FINMM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.5

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2024

QUESTION N°2024-80

FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT – ETUDE SUR LA POLLUTION DES SOLS POUR L'AMENAGEMENT DU CENTRE-VILLE

RAPPORTEUR :

Monsieur Joël DUQUENOY
Conseiller Délégué aux Finances

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que, l'État poursuit son action d'aide à l'investissement au bénéfice des communes,

Considérant que dans le cadre de l'aménagement du centre-ville, il y a lieu de réaliser une étude sur la pollution des sols des îlots H6B et H6D,

Considérant que cette étude permettra de mieux appréhender le recyclage foncier du territoire et de déterminer la faisabilité des projets à venir,

Considérant que, cette étude permet de répondre aux enjeux écologiques du territoire,

Considérant qu'il y a lieu d'établir le plan de financement prévisionnel,

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : PROPOSE le plan de financement prévisionnel suivant :

ETUDE SUR LA POLLUTION DES SOLS			
DEPENSES	En euros HT	RECETTES	En euros HT
Travaux	51 820,00 €	Subventions Publiques (80%) Etat – Fonds vert	41 456,00 € 41 456,00 €
Etude sur la pollution des sols	51 820,00 €	Autofinancement (20%)	10 364,00 €
TOTAL DEPENSES	51 820,00 €	TOTAL RECETTES	51 820,00 €

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document en ce sens

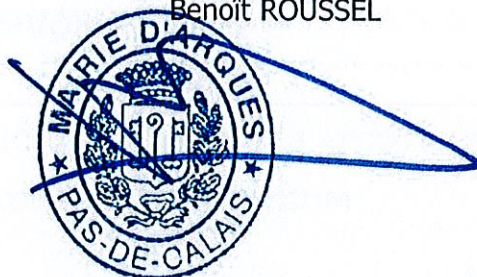
DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	25
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Fait à ARQUES
Le 24 juin 2024

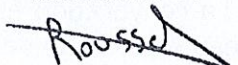
Le secrétaire de séance,
Sébastien DUCHATEAU

Le Maire,
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le ~~2.5. JUIN 2024~~ et publication ou
notification le ~~2.5. JUIN 2024~~

Monsieur le Maire



Benoît ROUSSEL